



CR de l'Assemblée Générale CODEP du 10 juin 2016 à AUXERRE (19h30)

Membres CODEP présents : Bruno POTHIER (président), François PRUDENT, Eric KRÄHENBÜHL (trésorier) Benoit CHAISY (rép. Tonnerre), Samuel DESCHAMPS (rép. Auxerre), Emilie FAURE (rép. Ancy-Noyers) et Germain CATHELIN (secrétaire).

Excusés : Emmanuel BRAUD, Yann CORVELEC.

Absents : Gaëtan MOTOYA et Thierry RATEAU

Clubs représentés: AILLANT (3 licenciés), ANCY-NOYERS, AUXERRE, AVALLON (Ophélie MIGUET et 1 licencié), SENS (2 licenciés), TONNERRE (4 licenciés)

Clubs non représentés : Héry, Joigny, Quarré les Tombes, St Valérien et Villeneuve s/Yonne.

Ordre du jour:

Vérification du **quorum** : 16 délégués sont présents sur 29 possibles, représentant 40 voix sur 63 possibles soit plus du 1/4 des voix. Le quorum est donc largement atteint.

1. Approbation compte rendu AG 2014-2015 :

Eric annonce que le bilan financier 2014-2015 présentait une erreur. Le résultat était en positif de 132€92 et non en négatif de 1107€42 suite à une mauvaise imputation comptable. Cette rectification est acceptée par l'A.G. et le compte rendu adopté à l'unanimité.

2. Rapport moral du Président :

Voir pièce jointe fournie par Bruno. Adopté à l'unanimité.

3. Rapport financier :

Eric présente et détaille le tableau ci-joint. Il reste à percevoir le remboursement du déplacement des jeunes pour le TRJ d'Etupes et la subvention du CNDS de 1 500 €. Le solde des comptes est positif. L'exercice comptable se termine le 31 août.

4. Bilan des commissions :

Championnats :

Emilie rapporte qu'avec Jean-Mary et Gaëtan, les simples et les doubles se sont bien déroulés malgré quelques retards d'inscriptions. Manu (J.A.) a bien aidé ainsi que le club de SENS pour les simples. Des maillots ont récompensés les jeunes et des bouteilles, les adultes.

Interclubs :

Benoit a du acquérir un logiciel à cause des nouveaux classements, non intégrables dans Badnet ou Badplus. Cette année, les résultats du club de Cosne sur Loire (58) n'ont pas été comptés dans le classement. AVALLON est vainqueur et passe donc en R 2. JOIGNY passe en R 3. Il faudrait prévoir les récompenses à la dernière journée.

L'intégration future des résultats de Cosne dans le classement est soumise au vote : 20 contre, 13 pour et 7 abstentions.

Sambad :

Emilie rappelle que Jean-Mary a posé la question du nombre de matches par rencontre. Les poules de 3 ne permettent que 2 matches. François souhaite que les enfants en aient plus. Il propose aussi que chaque jeune fasse du scoring (expérience réalisée avec succès dans le Loiret). L'idée générale est que le déplacement effectué par les enfants leur permette de jouer et de participer au maximum.

Le règlement pourrait imposer 3 matches au minimum et la remise d'une médaille à chaque participant.

Stages jeunes :

Ils ont été bien organisés, bien suivis et profitables. Il est dommage que le nombre de jeunes n'ait pas été plus conséquent. Les jeunes et leurs parents sont extrêmement satisfaits de la prestation de l'entraîneur Yan CORVELLEC.

Formation DAB :

Les six stagiaires l'ont trouvée très intéressante : formateur (Yan CORVELLEC) au top, contenu très riche (animation, encadrement des jeunes et gestion des entraînements) et très bonne ambiance. Ils souhaitent poursuivre par des modules techniques.

Formation SOC :

Huit stagiaires de SENS et Villeneuve sur Yonne ont bien suivi cette formation. Elle a semblé un peu longue pour certains, pas assez riche pour d'autres. C'est cependant une bonne découverte de base pour l'organisation de compétition en club.

5. Infos Ligue :

François, membre de la Ligue de Bourgogne, apporte des nouvelles. L'A.G. constitutive de la fusion aura lieu le 24 juin. Deux candidats se présentent au poste de Président ; l'actuel de France Comté (Lionel GRENOUILLET) et un ancien président de la Bourgogne (José DEVESA). Les comptes de chaque région ont déjà fusionné : celui de la Bourgogne est assez sain mais la Franche Comté a comblé son déficit structurel par la vente du siège social. La ligue F-C finançait les clubs qui reçoivent les compétitions officielles, ce que la Bourgogne ne faisait pas.

Les dépenses déjà prévues vont faire augmenter le prix du timbre Ligue. Le budget provisionnel futur dépasse apparemment les recettes. La politique de formation est différente entre les deux structures actuelles. François met en garde : il pense qu'il vaut mieux faire avec ce que l'on a comme moyens financiers et non se lancer dans des projets sans en avoir les moyens.

6. Election du Conseil d'Administration :

A l'échéance des 4 ans, le CA est à renouveler. Myriam BOURCIER, Maxime BUTTURI, Samuel DESCHAMPS, Emilie FAURE, Eric KRÄHENBÜHL, Ophélie MIGUET, Eddy PINEL et Bruno POTHIER répondent à l'appel à candidatures.

Ils se retirent pour élire le bureau et proposer un Président.

De retour, aucun poste n'a trouvé preneur. Afin de préserver la continuité du CODEP, Bruno accepte de rester en nom à la présidence et Eric au secrétariat/trésorerie. Aucune action ne sera organisée pour la saison 2016/2017 (pour l'instant donc, pas d'interclubs, championnats, stages jeunes, SamBads, formations...). Dès que des volontaires se manifesteront, une Assemblée Générale Extraordinaire pourra élire un nouveau CA et constituer un nouveau Bureau. De plus, le timbre Codep est ramené à 0€. Ces propositions sont acceptées par l'A.G.

7. Représentants à la Ligue :

Des volontaires, Jean-Michel PIERRELEE, Eric KRAHENBUHL et peut-être Emmanuel BRAUD iront à l'AG du 24 juin car la présence de représentants de l'Yonne à l'AG de la Ligue est importante surtout pour les problèmes que pose la fusion.

8. Questions diverses :

Pas de questions particulières. Notons qu'un coffret cadeau est remis aux membres sortants du Bureau ; ceux-ci remercient le CODEP et souhaitent qu'une motivation se réveille pour continuer dans l'esprit BAD 89.

Fin de séance à 22h40.

Le Président : Bruno POTHIER

le secrétaire : Germain CATHELIN